Intitulé : Monteur Audiovisuel

BLOC 1 ANALYSER ET PREPARER LE PROJET DE MONTAGE AUDIOVISUEL			
REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
A1 Analyse du cahier des charges du projet audiovisuel (scénario, sujet, édito, …) et de la note d'intention associée : • Lecture des documents de référence • Etude des instructions fournies par les parties prenantes (commanditaire, réalisateur, producteur, et/ou journaliste) : limites, contraintes, environnement • Analyse des contraintes techniques et artistiques	C1 Déterminer les objectifs principaux du projet audiovisuel (type de contenu, durée, cible, message à transmettre, …) en identifiant les contraintes techniques (format, résolution, …) et les intentions artistiques au travers des éléments du tournage (caméras utilisées, lieux de tournage, méthodes de prise de vue, …) dans une démarche écoresponsable afin d'évaluer leur faisabilité et leur conformité aux réglementations en vigueur et aux principes éthiques.	**Projet E.1.1. Mises en situation professionnelles simulées écrite et orale individuelles.** **<u>Epreuve écrite</u>** À partir du contexte fictif d'un projet audiovisuel, le candidat constitue un dossier de production comprenant : - les informations principales du projet dans un tableau analytique *Compétences C1 et C2* - les améliorations du récit et leur justification *Compétence C2* - les éventuels dysfonctionnements rencontrés et les solutions apportées *Compétence C4* - le guide technique de la configuration de la station de montage *Compétence C5* - le détail des risques professionnels, leur contexte de travail et la préconisation d'actions de prévention *Compétence C6*	CE1.1 Les contraintes techniques sont répertoriées avec exhaustivité, et les possibilités de mise en œuvre vérifiées. CE1.2 Les éléments de tournage sont analysés de manière méthodique et rigoureuse. Les intentions artistiques sont identifiées et pertinentes. CE1.3 Les objectifs déterminés sont éthiques, précis et clairs. Ils sont compatibles avec les contraintes techniques, esthétiques et règlementaires. CE1.4 Les objectifs sont explicites, compris, pertinents, éthiques, motivants, légaux et écologiques. La rédaction est SMARTE (Spécifique Mesurable Atteignable Réaliste Temporellement inscrit et Ecologique). CE1.5 Les objectifs fixent les pratiques écologiques à mettre en place dans la réalisation du projet. Ils sont réalisables et respectent les contraintes du projet.
A2 Identification des intentions narratives, informatives, artistiques et techniques à partir du scénario, sujet ou édito et de la note d'intention associée fournis par les parties prenantes (commanditaire, réalisateur, producteur, et/ou journaliste) : • Analyse de la trame narrative, des émotions et des informations à transmettre • Analyse des objectifs esthétiques	C2 Analyser la structure du récit et les objectifs narratifs et esthétiques du projet audiovisuel (cinéma, télévision, reportage, contenu web, ...) en étudiant le scénario/sujet/édito et/ou les notes d'intention avec les parties prenantes pour vérifier l'impact émotionnel du récit auprès du public cible afin de formuler des propositions d'amélioration.		CE2.1 La lecture du scénario/sujet/édito et/ou de la note d'intention est réalisée avec méthode et minutie. CE2.2 Les temps forts, les enjeux informatifs ou émotionnels, le rythme, l'univers sonore et le style visuel sont identifiés avec justesse et précision. CE2.3 Les propositions d'amélioration du récit formulées sont cohérentes, claires, engageantes et adaptées. L'impact narratif sur le public cible est optimisé et respecte les intentions du projet. CE2.4 Le récit reformulé contient l'ensemble des intentions et des objectifs narratifs du projet audiovisuel.

Intitulé : Monteur Audiovisuel

<table>
<tr>
<td rowspan="3">A3 Préparation de la station de montage vidéo et vérification de sa compatibilité avec les exigences techniques du projet audiovisuel :
• Vérification d'un système de stockage adapté aux fichiers
• Vérification de la compatibilité des équipements avec le cahier des charges du projet
• Installation, configuration et/ou mise à jour des logiciels
• Tests et ajustements de la station de montage
• Rédaction de la documentation et préparation de l'environnement de travail.</td>
<td>C3 Configurer la station de montage vidéo en assurant la compatibilité du matériel (processeur, RAM, stockage, périphériques, …) et des logiciels requis (mis à jour) pour assurer un environnement de travail conformes aux exigences techniques du projet.</td>
<td rowspan="3"><u>Epreuve orale</u>
Le candidat présente et argumente ses écrits à l'oral à un jury évaluateur.

La présentation orale est suivie d'un temps de questions/réponses entre le jury et le candidat.

Projet E.1.2. Mise en situation professionnelle simulée pratique sur station de travail et mise en situation orale individuelle à la suite de la mise en pratique.

<u>Epreuve pratique</u>
A partir du cahier des charges d'un projet audiovisuel fictif, sur une station de travail dotée d'un logiciel de montage de type Adobe Premiere Pro, Avid Media Composer ou DaVinci Resolve, le candidat :

- configure la station de montage vidéo
Compétence C3

- réalise des tests de fonctionnement et détecte d'éventuels dysfonctionnements, préconise et/ou des solutions aux dysfonctionnements
Compétence C4</td>
<td>CE3.1 L'ensemble du matériel informatique et des logiciels sont vérifiés, quant à leur fonctionnement et leur compatibilité.
CE3.2 Les incompatibilités sont repérées avec exhaustivité et les propositions de solution sont réalisables et efficaces.
CE3.3 La configuration réalisée permet un fonctionnement fluide, stable et conforme aux exigences techniques et artistiques du projet. L'environnement de travail est opérationnel.</td>
</tr>
<tr>
<td>C4 Détecter, avant le lancement du projet de montage, d'éventuels dysfonctionnements ou incompatibilités en testant l'ensemble de la station de montage (lecture de fichiers vidéos avec son, vérification de l'ensemble des disques, vérification de la détection du micro, casque, souris, … dans le système d'exploitation) pour corriger les défaillances matérielles et/ou logicielles afin de garantir un fonctionnement optimal lors du montage.</td>
<td>CE4.1 Les tests de fonctionnement du son et d'images (soit par lecture audio/vidéo sur site de streaming – Youtube, Dailymotion,... ou de fichier local, soit dans les paramètres du système exploitation) sur l'ensemble du matériel sont effectués avec rigueur et professionnalisme.
CE4.2 Les dysfonctionnements ou incompatibilités sont identifiés, leur origine est repérée et les solutions/corrections mises en place sont adaptées.
CE4.3 La station de montage est opérationnelle et utilisable par tous les utilisateurs, notamment les personnes en situation de handicap (poste ajustable, souris ergonomique, trackball, commandes vocales, …).</td>
</tr>
<tr>
<td>C5 Rédiger un guide technique en notant les configurations établies et les standards à respecter lors de l'utilisation de la station de montage pour faciliter et optimiser l'accès à l'espace de travail afin de réduire le temps d'adaptation et d'ajustement, y compris pour les utilisateurs en situation de handicap, en veillant à l'accessibilité des outils, des interfaces et des équipements.</td>
<td>CE5.1 Les informations contenues dans le guide technique sont exactes, à jour, et exhaustives.
CE5.2 Le guide technique est organisé de façon pédagogique et facile d'accès.
CE5.3 La rédaction est claire, lisible et adaptée à tous les utilisateurs, y compris ceux en situation de handicap (différents formats disponibles, police adaptée, utilisation des outils d'accessibilité de Microsoft, …).</td>
</tr>
</table>

A4 Contribution à la qualité de vie au travail et à la prévention des risques professionnels en postproduction	C6 Evaluer les risques relatifs aux conditions de travail (climat, pénibilité, accessibilité, …), aux risques professionnels (risques psychosociaux, troubles musculosquelettiques, …) et aux relations entre collaborateurs (violences à caractère sexuel, harcèlement sexuel ou comportements sexistes (VHMSS, …)) pour proposer des actions de prévention afin d'assurer un cadre de travail respectueux des salariés.	**Epreuve orale** Le candidat présente et argumente ses écrits à l'oral à un jury évaluateur. La présentation orale est suivie d'un moment de questions/réponses entre le jury et le candidat.	CE6.1 L'ensemble des risques inhérents au métier de monteur audiovisuel (horaires de travail importants, stress, épuisement professionnel, posture, environnement clos et sombre, …) est répertorié avec justesse et professionnalisme. CE6.2 Les actions de prévention proposées sont réalistes et cohérentes avec les risques associés. Elles garantissent un environnement de travail serein. CE6.3 Les normes d'accessibilité aux postes de travail pour les personnes en situation de handicap sont correctement identifiées et adaptées.

BLOC 2 REALISER LE MONTAGE DU PROJET AUDIOVISUEL			
REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis* **MODALITÉS D'ÉVALUATION**	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
A5 Organisation des étapes nécessaires au montage du projet audiovisuel : • Planification des étapes de montage • Répartition des responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe	C7 Etablir un calendrier prévisionnel du projet de montage audiovisuel en définissant les étapes majeures, les ressources humaines et matérielles nécessaires, au sein d'un outil de planification (GANTT) ou d'un outil de gestion de projet (Trello, Notion, Monday, frame.io) pour assurer une coordination des équipes, une optimisation du temps et des ressources afin de respecter les délais et les livrables fixés dans le cahier des charges.	**Projet E.2.1. Mises en situation professionnelles simulées écrite et orale individuelles.** **Epreuve écrite** A partir du cahier des charges d'un projet audiovisuel ou cinématographique fictif, le candidat constitue un rapport de montage comprenant - le calendrier prévisionnel détaillé du projet sur un outil numérique et collaboratif *Compétence C7* - le squelette du projet *Compétence C12* - une analyse des retours faits par les parties prenantes et argumente quant à leur faisabilité *Compétence C13* **Epreuve orale** Le candidat présente et argumente ses écrits à l'oral à un jury évaluateur. La présentation orale est suivie d'un moment de questions/réponses entre le jury et le candidat.	CE7.1 Les différentes phases du montage (préparation, assemblage, effets, corrections) sont répertoriées chronologiquement et avec exhaustivité. CE7.2 Les contraintes techniques, temporelles, environnementales et réglementaires sont intégrées avec justesse dans le calendrier défini. CE7.3 Les ressources humaines en termes de compétences et de spécialités (monteur, mixeur, étalonneur, chef de projet) et les ressources matérielles nécessaires au montage du projet audiovisuel sont attribuées aux différentes étapes avec clarté et exactitude. CE7.4 Le workflow (processus de montage) est optimisé, la planification et les besoins sont clairs et précis. Le timing proposé comprend des marges d'erreurs ou d'imprévus. Les délais sont respectés. La législation en vigueur est respectée. CE7.5 L'outil numérique collaboratif choisi est adapté au contexte du projet et aux personnes en éventuelle situation de handicap. Il est performant et facilite le travail en équipe.
A6 Préparation technique des éléments audiovisuels pour le montage : • Création du fichier de travail • Importation des éléments audiovisuels • Organisation et gestion des fichiers • Synchronisation des éléments audio et vidéo	C8 Paramétrer le fichier de travail du projet dans le logiciel de montage (résolution, fréquence d'image, emplacement de sauvegarde automatique, …) en appliquant les exigences des différents canaux de diffusion (TV, cinéma, réseaux sociaux) afin de garantir la compatibilité du projet final avec les plateformes sélectionnées par les parties prenantes (commanditaire, réalisateur, producteur, et/ou journaliste).		CE8.1 Les exigences techniques imposées par les différents canaux de diffusion (format, fréquence d'image, entrelacé ou progressif, ...) sont identifiées avec rigueur et intégrées avec justesse dans les paramètres du projet. CE8.2 Le paramétrage du fichier de travail est performant et garantit la compatibilité optimale du produit final avec le support de diffusion. CE8.3 Les réglages techniques réalisés sont adaptés aux canaux de diffusion.

		Projet E.2.2. Mise en situation professionnelle simulée pratique sur une station de travail et mise en situation orale individuelle à la suite de la mise en pratique. **Epreuve pratique** A partir du cahier des charges d'un projet audiovisuel fictif, sur une station de travail dotée d'un logiciel de montage de type Adobe Premiere Pro, Avid Media Composer ou DaVinci Resolve, le candidat : - paramètre le fichier de travail du projet *Compétence C8* - réalise l'arborescence de travail du projet. *Compétence C9* - dérushe et sélectionne les prises *Compétence C10* - réalise le squelette du projet *Compétence C11* - assemble les prises et réalise le montage brut *Compétence C12* - ajuste et modifie le montage brut selon les préconisations faites par les parties prenantes *Compétence C14*	CE8.4 L'emplacement des sauvegardes du projet est défini et permet la sécurisation des données.
	C9 Créer une arborescence lisible et compréhensible par tous, et notamment les personnes en situation de handicap, en important et en rassemblant dans le logiciel de montage les éléments audiovisuels nécessaires à la réalisation du projet, et en adoptant une gestion responsable des données, pour faciliter l'organisation et la synchronisation des éléments vidéo et audio.		CE9.1 Les dossiers créés dans l'arborescence respecte l'usage de la profession. CE9.2 L'arborescence est complète. Tous les éléments nécessaires à la réalisation du projet sont organisés efficacement et sont lisibles par tous (police couleur, format, …) permettant une accessibilité aux personnes en situation de handicap. CE9.3 L'organisation de l'arborescence est intuitive et facilite l'accès aux éléments importés et recherchés. CE9.4 Les éléments audio sont synchronisés avec logique et exactitude aux éléments vidéo qui leur correspondent. CE9.5 La méthode choisie pour synchroniser les éléments vidéo et audio est adaptée et efficace. (manuelle, automatique, par timecode, …). CE9.6 Les désynchronisations sont repérées et corrigées avec rigueur. CE9.7 Les doublons et fichiers inutiles sont supprimés dans leur totalité. L'espace de stockage est optimisé.
A7 Création d'une séquence ou d'une scène pour le montage audiovisuel : • Visionnage et analyse des rushes • Sélection des prises • Elaboration d'une structure narrative • Réalisation du montage brut	C10 Dérusher en visionnant, sélectionnant, indexant, classant et annotant les images et vidéos sélectionnées de manière lisible pour les personnes en situation de handicap afin de préparer le montage, en garantissant la qualité narrative et technique des rushes retenus pour la postproduction.		CE10.1 Le visionnage des rushes (dérushage) est minutieux. Les plans identifiés respectent dans leur entièreté les intentions du réalisateur/journaliste. CE10.2 La sélection des plans est en cohérence avec la logique du récit, le style visuel et les contraintes techniques, grâce à la sensibilité artistique du monteur. CE10.3 L'indexation et le classement sont efficaces, compréhensibles par les personnes en situation de handicap. La nomenclature mise en place est claire et le système de classement est structuré. CE10.4 L'utilisation des métadonnées, marqueurs et commentaires est efficace. Le temps machine est réduit, le tri est plus rapide, les ressources nécessaires sont optimisées. CE10.5 Le repérage des rushes sélectionnés est facile et compréhensible par tous.

		Epreuve orale Le candidat présente et argumente à l'oral devant un jury évaluateur indépendant ses pratiques professionnelles et ses partis pris techniques et artistiques lors du montage. La présentation orale est suivie d'un temps de questions/réponses entre le jury et le candidat.	CE10.6 Les indications écrites pendant le tournage dans les rapports de scripte (nom des scènes, caméra utilisée, commentaires du réalisateur, durée des plans, erreurs de raccord, …) sont respectées dans la sélection des rushes et intégrées aux métadonnées.
	C11 Structurer le squelette de la séquence ou de la scène, en nettoyant et en montant les sons directs (enregistrés lors du tournage) sur une timeline, en définissant la progression narrative et en respectant les intentions esthétiques et artistiques du projet afin d'assurer la clarté du propos, la fluidité du récit et l'impact recherché auprès du public.		CE11.1 Le squelette est structuré et réalisé à partir des meilleures prises sélectionnées au préalable. CE11.2 Les éléments images et sons intégrés à la timeline avec justesse et précision. CE11.3 La structure narrative et créative respecte une logique fluide et compréhensive. Elle correspond aux choix esthétiques du projet. CE11.4 La progression émotionnelle (tension, joie, surprise, etc.) est en accord avec l'esprit souhaité des parties prenantes (commanditaire, réalisateur, …). CE11.5 Les coupes et les enchaînements assurent une continuité narrative fluide. CE11.6 L'enchaînement des séquences sert le narratif. CE11.7 Le tempo maintient l'attention du public cible et produit l'effet souhaité. CE11.8 Les sons directs sont nettoyés avec minutie. Les bruits parasites (bruits de fond, sources sonores superflues, …) sont retirés. CE11.9 Les dialogues sont clairs et intelligibles.
	C12 Assembler les prises sélectionnées dans un ordre provisoire, basé sur le squelette en construisant une première trame narrative visuelle et sonore pour produire un premier aperçu (montage brut) conforme au cahier des charges et aux intentions du commanditaire.		CE12.1 Le squelette narratif est respecté. L'ordre des prises correspond à la structure prévue. CE12.2 Les images et le son s'articulent de façon intelligible et fluide. CE12.3 Le montage brut est conforme au cahier des charges. CE12.4 La première proposition (trame narrative) est claire. Il n'y a pas de ruptures visuelles ou sonores, ni de défauts majeurs (calibration erronée, désynchronisation audio, instabilité du rythme, …). CE12.5 Le montage brut est fidèle aux intentions du commanditaire, livré dans les délais. Il comprend des marges suffisantes destinées à des corrections ou ajustements sans altération de l'ensemble.

A8 Traitement des retours suite à la présentation du montage audiovisuel provisoire : • Validation du montage brut par les parties prenantes (commanditaire, réalisateur, producteur, et/ou journaliste) • Ajustements à partir des retours des parties prenantes	C13 Présenter le squelette du montage aux parties prenantes (réalisateur, commanditaire, équipe) en s'assurant de l'accessibilité de la communication par tous, y compris aux personnes en situation de handicap ou ayant peu de connaissances techniques, pour valider la cohérence esthétique, artistique et narrative et recueillir des retours afin d'apporter les ajustements nécessaires.		CE13.1 La présentation est claire, structurée et compréhensible par tous. Elle utilise des supports permettant son accessibilité à un public diversifié (sous titrage, audiodescription, langage simplifié, …). CE13.2 La présentation respecte le temps imparti. Elle est efficace et détaille les points essentiels. CE13.3 La communication verbale et non verbale est qualitative et adaptée au public présent (gestes, ton, rythme, vocabulaire utilisé, …). CE13.4 Le montage respecte les intentions initiales du projet. CE13.5 Les retours des parties prenantes sont accueillis et examinés avec une approche constructive et ouverte. CE13.6 Les suggestions de modification ou d'ajustement retenus sont exploitables et pertinentes.
	C14 Optimiser le montage brut en intégrant les retours des parties prenantes, afin de garantir une narration fluide, cohérente et alignée avec les intentions artistiques et techniques du projet audiovisuel.		C14.1 Les modifications effectuées correspondent aux recommandations des parties prenantes. Elles prennent en compte les contraintes du projet. C14.2 Les ajustements et/ou modifications effectués améliorent la transmission des émotions et l'immersion du public cible. C14.3 Les coupes et les raccords sont affinés et évitent les longueurs ou les ruptures. C14.4 Les éléments perturbateurs sont supprimés à bon escient et les ajouts d'effets renforce la clarté du récit. C14.5 Les choix esthétiques sont ajustés et correspondent aux intentions du projet. C14.6 Les ajustements et les modifications effectués sont efficaces et respectent la structure globale du montage.

BLOC 3 REALISER LE LISSAGE ET L'EXPORT DU PROJET AUDIOVISUEL DANS SA VERSION DEFINITIVE			
REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis* **MODALITÉS D'ÉVALUATION**	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
A9 Finalisation du projet de montage audiovisuel : • Intégration et réalisation d'effets visuels (compositing), d'effets spéciaux et de titrages si nécessaire • Pose d'habillages inclusifs • Traitement de l'audio, seul ou en collaboration avec un spécialiste du son (ingénieur du son, monteur son, mixeur, compositeur, …) • Étalonnage, seul ou en collaboration avec un spécialiste (étalonneur)	C15 Enrichir le montage en intégrant et/ou en réalisant des éléments graphiques, visuels et sonores au moyen de logiciels spécialisés en s'attachant à obtenir une lisibilité par tous, afin de renforcer l'impact visuel et narratif et de produire un habillage en adéquation avec l'objectif de communication inclusif du projet audiovisuel.	**Projet E.3.1. Mise en situation professionnelle simulée pratique sur station de travail et mise en situation orale individuelle à la suite de la mise en pratique.** **Epreuve pratique** A partir du cahier des charges d'un projet audiovisuel fictif, sur une station de travail dotée d'un logiciel de montage de type Adobe Premiere Pro, Avid Media Composer ou DaVinci Resolve, le candidat : - intègre et réalise les éléments graphiques, visuels et sonores *Compétence C15* - pré-mixe les éléments sonores *Compétence C16* - effectue les corrections colorimétriques (étalonnage) *Compétence C17* - prépare l'export *Compétence C19* - archive et sauvegarde le montage livré *Compétence C20*	CE15.1 Les logiciels spécialisés préconisés sont performants et adaptés aux besoins du projet audiovisuel CE15.2 Les fonctionnalités des logiciels spécialisés (Avid Media Composer, Adobe Premiere, After Effects, …) sont utilisées avec maîtrise et en cohérence avec les effets souhaités (compositing, création d'animations, de génériques, ou de titres avec effets dynamiques, …). CE15.3 Les éléments graphiques, visuels et sonores crées et intégrés sont adaptés aux contraintes du projet et aux besoins spécifiques des parties prenantes (commanditaire, producteur, réalisateur, journaliste) et du public cible. CE15.4 L'ensemble des éléments visuels et sonores intégrés et/ou réalisés renforcent l'impact visuel et narratif du projet et créent une cohérence globale. CE15.5 L'identification, la création et la sélection des habillages graphiques et sonores sont en adéquation avec le projet et son contexte. CE15.6 La lisibilité du contenu audiovisuel est claire et compréhensible par tous, et notamment par les personnes en situation de handicap. CE15.7 Les contraintes techniques et artistiques des parties prenantes sont respectées.
	C16 Assurer un pré-mixage clair et équilibré des éléments sonores (voix, ambiances, musiques, effets, bruitages) à l'aide des outils audio intégrés aux logiciels de montage professionnels, et en veillant à ce que chaque information sonore essentielle soit bien perçue afin de garantir une écoute confortable et lisible du projet lors des phases de validation.		CE16.1 Les logiciels, outils et techniques choisis sont parfaitement adaptés au rendu souhaité (Adobe Audition, Pro Tools, Logic Pro, égaliseurs (EQ), compresseurs, outils de réduction de bruit ou de mastering audio, création de pistes séparées pour chaque élément audio (dialogue, musique, bruitages)).

		Epreuve orale Le candidat présente et argumente à l'oral devant un jury évaluateur indépendant ses pratiques professionnelles et ses partis pris. La présentation orale est suivie d'un temps de questions/réponses entre le jury et le candidat.	CE16.2 Leur mise en œuvre est maitrisée. CE16.3 Les différents éléments audio sont en cohérence. CE16.4 L'immersion sonore est optimale. CE16.5 L'ambiance sonore est équilibrée. CE16.6 L'impact émotionnel ou narratif du projet est renforcé.
	C17 Etalonner, les images finales du projet audiovisuel dans le logiciel de montage en ajustant et/ou modifiant les couleurs, les contrastes, la luminosité, et les autres paramètres pour uniformiser tous les plans, corriger les écarts évidents de rendu et garantir une lecture fluide et esthétique du projet, dans le respect des intentions visuelles initiales.	**Projet E.3.2. Mises en situation professionnelles simulées écrite et orale individuelles.** **Epreuve écrite** A partir de la dernière version du montage réalisé par le candidat, ce dernier : - rédige une analyse comportant les écarts éventuels, leur justification et les ajustements proposés *Compétence C18* **Epreuve orale** Le candidat présente et argumente à l'oral devant un jury évaluateur indépendant ses pratiques professionnelles et ses partis pris. La présentation orale est suivie d'un temps de questions/réponses entre le jury et le candidat.	CE17.1 Les fonctionnalités des logiciels de postproduction sont utilisées avec maîtrise et discernement selon le traitement souhaité (ajustement des contrastes et/ou de la saturation et des teintes). CE17.2 Les méthodes complémentaires nécessaires au rendu souhaité sont choisies et utilisées judicieusement (utilisation de masques, application de Loo-Up Tables, contrôle manuel des paramètres des blancs, des courbes de luminance, des niveaux de noirs hauts blancs, …). CE17.3 Les couleurs et la luminosité des plans sont alignées et harmonisés. CE17.4 La continuité esthétique entre les différentes séquences est assurée. CE17.5 Le choix des palettes de couleurs est en cohérence avec les émotions, le ton ou l'ambiance souhaités. CE17.6 Les couleurs respectent les standards techniques des médias choisis (TV, cinéma, plateforme web) et le cahier des charges du commanditaire.
A10 Ajustements et validation définitive du projet audiovisuel avec les différentes parties concernées	C18 Contrôler la conformité artistique et technique du projet réalisé en effectuant des tests et une analyse critique comparée aux attentes initiales, afin de réaliser les derniers ajustements et valider avec les parties prenantes la version définitive.		CE18.1 Le processus d''analyse est professionnel et approfondi (montage, rythme narratif, choix esthétiques, …). CE18.2 Les arguments sont justes et cohérents. CE18.3 Les ajustements à réaliser sont effectués, justifiés et performants (réduction du bruit, gestion des couleurs, ajustement audio, …). CE18.4 Les tests réalisés confirment la compatibilité des formats, de l'export final et la qualité diffusion.

			CE18.5 Le projet est conforme aux attentes des parties prenantes et aux standards de qualité.
A11 Exportation des fichiers définitifs et mise à disposition du montage audiovisuel : • Préparation de l'export • Choix du format d'export (adaptation aux plateformes de diffusion) • Choix d'un hébergement sécurisé • Livraison du fichier final • Respect des normes d'accessibilité (ex : sous-titrage pour malentendants) • Archivage du projet en vue d'une éventuelle exploitation ultérieure	C19 Sélectionner les paramètres techniques (codec, résolution, format audio, …) et les méthodes d'envoi adaptés (serveurs FTP, plateformes sécurisées, stockage physique) en vérifiant l'intégrité des fichiers et leur compatibilité avec les plateformes de diffusion pour assurer la livraison du projet conformément au cahier des charges ainsi qu'aux réglementations et usages en vigueur.		CE19.1 Le codec vidéo, la résolution, le paramétrage du débit binaire et le format audio sont adaptés aux besoins, au cahier des charges et au support final. CE19.2 Les options d'export paramétrées sont conformes aux exigences du projet (résolution, codec, débit binaire, …). CE19.3 Les corrections de paramétrage sont efficaces (vérification de l'extension du fichier, réglage des paramètres d'encodage, ajout des pistes manquantes, …). CE19.4 La compatibilité sur les différents supports imposés (ordinateur, téléphone, télévision, plateforme web, …) est optimale. CE19.5 La bonne réception de l'envoi aux parties prenantes est vérifiée. CE19.6 Selon la ou les plateformes utilisées, les fichiers exportés et livrés sont conformes aux intentions du cahier des charges et respectent la règlementation en vigueur : - Les formats sont adaptés. - La colorimétrie est conforme aux normes broadcast. - Les sous-titrages et les métadonnées sont conformes aux spécifications des diffuseurs (format SRT, SCC, ou STL). - L'intégration des pistes multilingues est vérifiée. - Les normes d'accessibilité sont respectées dans leur intégralité.
	C20 Mettre en place un processus d'archivage et de suppression des données en structurant et en définissant des dates d'expiration des fichiers sources, des exports et des métadonnées sur des supports sécurisés et accessibles aux personnes en situation de handicap afin de garantir leur conservation et leur		CE20.1 L'organisation des fichiers et des métadonnées respecte une nomenclature claire et cohérente. CE20.2 La structuration est logique et facilite la recherche rapide. CE20.3 Les supports de stockage sont fiables.

	réutilisation optimale dans un cadre professionnel et respectueux de l'impact environnemental.		CE20.4 Des sauvegardes récurrentes sont programmées et efficaces. CE20.5 Les formats sont compatibles avec les technologies d'assistance (fichiers sous-titrés, audio description adaptée). CE20.6 Le document est clair et la forme adaptée aux personnes en situation de handicap (texte, audio, braille, ...). CE20.7 Les dates d'expiration permettant de supprimer les données sont adaptées au projet et aux usages de la profession. Les fonctionnalités permettant aux utilisateurs d'identifier les données obsolètes sont faciles à utiliser et clairement identifiées dans le processus mis en place. CE20.8 L'archivage est efficace, sécurisé et inclusif.

Le titre de « Monteur audiovisuel » s'obtient après avoir satisfait aux conditions suivantes :

- Obtention de l'ensemble des blocs constitutifs de la certification. Chaque bloc est distinct et aucune compensation ne peut s'effectuer entre bloc ;
- Réalisation d'une période en milieu professionnel (stage, contrat de travail, …) de 8 semaines minimum dans le secteur de l'audiovisuel ;
- Validation d'un rapport de projet professionnel rédigé suite à la période en entreprise et soutenu oralement devant un jury expert métier.